



SESSAD
COMTOIS



AHS



Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

ANTENNE GRAND BESANÇON : 15 AVENUE DENFERT ROCHEREAU – 25000 BESANCON TÉL : 03.81.65.44.52 - FAX : 03.81.65.44.61 sessadcomtois.besancon@ahs-fc.fr	DIRECTRICE : VIRGINIE FRICOT
ANTENNE AIRE URBAINE : 15 RUE DE LA PETITE HOLLANDE - 25200 MONTBELIARD TÉL : 03.81.98.59.43 sessadcomtois.montbeliard@ahs-fc.fr	
ANTENNE HAUT-DOUBS : 28 RUE DE LA GARE - 25800 VALDAHON TÉL : 03.81.26.07.43 sessadcomtois.hautdoubs@ahs-fc.fr	

SESSAD COMTOIS

I. PRÉSENTATION

CATEGORIE D'ÉTABLISSEMENT OU SERVICE	SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE				
	SESSAD COMTOIS	ANTENNE GRAND BESANÇON	ANTENNE AIRE URBAINE	ANTENNE HAUT-DOUBS	
DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUVELLEMENT)	Attente confirmation ARS	Décision ARS N°2010.51 du 27/05/2010	Arrêté préfectoral N°2005.2311.06394 du 23/11/2005	23/02/1993 Renouvelé au 03/01/2002	
AGREMENT	DATE DERNIER AGREMENT	Décision ARS N° DA 17-37 du 14/06/2017			
	CAPACITE TOTALE	108 places	36 places + 7 UEM TED + 4 TED	22 places + 7 UEM TED + 4 TED	28 places
	MODALITE D'ACCUEIL	Non concerné			
	MODE DE FONCTIONNEMENT	Prestation en milieu ordinaire			
	BENEFICIAIRES	86 places 0/20 ans, Mixte, Tous types de déficiences (sauf sensorielles) 14 places UEM TED 3/6 ans 8 places TED 6/12 ans			

La capacité globale du service est passée de 102 à 108 places au 01/09/2017 :

- ✓ agrément et financement des 8 places TED pour sécuriser les sorties d'UEM
- ✓ réouverture des 4 places toutes déficiences « transformées » en places TED à Besançon en 2016 avec une répartition en cohérence avec les listes d'attentes (+5 Haut-Doubs et -1 Aire Urbaine).

Le SESSAD Comtois intègre le CPOM 2012-2016 signé avec l'ARS et renouvelé pour une année.

II. ACTIVITE

II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

II.1.a. Nombre d'actes :

L'activité retenue est de 12 342 actes soit 8/12 de l'activité cible 2016 et 4/12 de 2017 figurant dans l'avenant 4 du CPOM.

Cette activité est basée sur une ouverture du SESSAD 222 jours par an avec 2 actes hebdomadaires par enfant déficient intellectuel (DI) et 5 par enfant autiste (hors UE) et un taux d'occupation à 95%.

Pour les UE : 8 actes hebdomadaires en période scolaire (35 semaines) et 3 lors des vacances scolaires (10 semaines) avec un taux d'occupation à 90%.

NOMBRE D'ACTES/ ANNEE	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Capacité Installée au 31/12	102	108	40	36		4	7	7	25	22		4	7	7	23	28
Nbre jours d'ouverture	227	226	227	226		226	227	226	227	226		226	227	226	227	226
Actes cibles CPOM	11303	12 342	3374	3036		845	1940	1953	2109	1911		564	1940	1953	1940	2080
Actes Réalisés	11377	11 642	3341	2985		748	2177	1834	1948	1979		191	1982	1992	1929	1913

L'activité de l'UE de Besançon est inférieure à celle prévue du fait du départ de l'orthophoniste en juin et de l'impossibilité de trouver une remplaçante, ainsi que de l'arrivée progressive de 4 nouveaux élèves entre septembre 2017 et janvier 2018.

Concernant la section TED de l'aire urbaine, 2 enfants de l'UEM pour lesquels nous avons préconisé une scolarisation en milieu ordinaire avec SESSAD ont été orientés en IME. Seul 1 jeune sorti de l'UEM est suivi par la section ; les 3 places vacantes sont proposées à de jeunes enfants avec TED ayant besoin d'un accompagnement spécifique et renforcé (1 admis fin 2017 et 2 prévus début 2018).

Dans le Haut Doubs, une éducatrice a été absente plusieurs mois puis est partie du service, ce qui a généré une baisse d'activité, le temps de la remplacer.

II.1.b. Parcours des personnes accueillies :

MOUVEMENTS	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Pers. accompagnées au 01/01	102	102	40	36	0	4	7	7	25	23	0	2	7	7	23	23
Entrées de l'année	33	50	9	16	4	1	3	3	9	8	2	2	1	5	5	15
Sorties définitives de l'année	33	47	12	16	1	1	3	4	11	9	0	2	1	5	5	10
Pers. accompagnées au 31/12	102	105	36	36	4	4	7	6	23	22	2	2	7	7	23	28
File active de l'année	135	152	49	52	4	5	10	10	34	31	2	4	8	12	28	38
DMS des sortants	2 ans 10 m.	2 ans 7 m.	2 ans 8 m.	3 ans 11 m.	8 m.	2 ans 3 m.	1 an 11m	2 ans 10 m.	3 ans 4 m.	3 ans 8 m.	X	1 an	8 mois	1 an 6 m.	6 ans	2 ans 9 m.

6 enfants ont bénéficié de mouvements internes au SESSAD, ils sont considérés dans ce rapport d'activité comme des enfants sortants d'un dispositif et entrants dans un autre :

- ✓ 2 enfants sortis de la section TED entrés sur l'UE (AU)
- ✓ 2 enfants sortis d'UE entrés sur la section TED (GB et AU)
- ✓ 1 enfant sorti de la section TED entré sur le SESSAD toutes déficiences (GB)
- ✓ 1 jeune passé du SESSAD toutes déficiences Grand Besançon à celui du Haut Doubs.

Au 31 décembre, 3 places non pourvues :

- ✓ 1 UE de Besançon (1 enfant en attente de notification)
- ✓ 2 section TED aire urbaine.
- ✓ Un nombre important d'admissions ont été réalisées cette année (quasiment la moitié de l'effectif) pour un tiers environ les années précédentes.

Expertises médico-éducatives mandatées par la MDPH :

3 finalisées dans l'année (1 Aire Urbaine et 2 Haut-Doubs).

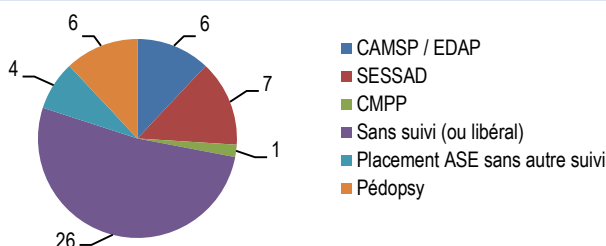
Provenance des enfants admis :

Enfants présents au 31/12/17 :

PROVENANCE	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Domicile Milieu ordinaire	82	90	26	27	4	4	5	6	20	20	2	2	4	7	21	24
Etablissement De sante	9	6		4			2		2	1			3		2	1
Etablissement Médico-social	11	9	10	5					1	1						3
TOTAL	102	105	36	36	4	4	7	6	23	22	2	2	7	7	23	28

Enfants entrés dans l'année :

PROVENANCE	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Domicile Milieu ordinaire	30	40	7	10	4	1	3	3	9	6	2	2	1	5	4	13
Etablissement De sante	1	6		4						1					1	1
Etablissement Médico-social	2	4	2	2						1						1
TOTAL	33	50	9	16	4	1	3	3	9	8	2	2	1	5	5	15

SUIVIS AVANT ADMISSIONS

Orientation des jeunes sortis du SESSAD :

DESTINATION	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Domicile milieu ordinaire	28	30	11	13	1	1	3	1	8	4		2		1	5	8
Etablissement médico-social	5	17	1	3				3	3	5			1	4		2
TOTAL	33	47	12	16	1	1	3	4	11	9	0	2	1	5	5	10

Sorties milieu ordinaire :

- ✓ 8 avec SESSAD dont 1 majeur
- ✓ 7 mineurs sans suivi (2 d'un commun accord - 2 demandes de familles - 3 expertises)
- ✓ 11 majeurs sans suivi (3 emplois CDD dont 1 en attente de SAVS - 7 recherches d'emploi - 1 formation)
- ✓ 1 majeur en contrat d'apprentissage avec SAVS
- ✓ 1 majeur employé en entreprise adaptée (CDD)
- ✓ 2 majeurs en recherche d'emploi suivis par Insertion + Doubs.

Autres sorties : 13 IME - 2 ITEP - 2 jeunes chez une assistante familiale (1 CAFS - 1 ASE).

II.1.c. Liste d'attente et délais d'attente au 31/12/17 :

- ✓ Antenne GB : 55 notifications sans contact + 26 sur liste d'attente (Juin 2016 soit 1 an 7 mois d'attente)
- ✓ Antenne AU : 26 notifications sans contact + 22 sur liste d'attente (Mars 2016 soit 1 an 10 mois d'attente)
- ✓ Antenne HD : 29 notifications sans contact + 22 sur liste d'attente (Juin 2015 soit 2 ans 7 mois d'attente)
- ✓ UEM et Sections TED Grand Besançon et Aire Urbaine : néant.

Les données des listes d'attente sont actualisées par la mise en place de l'outil « Via trajectoire ».

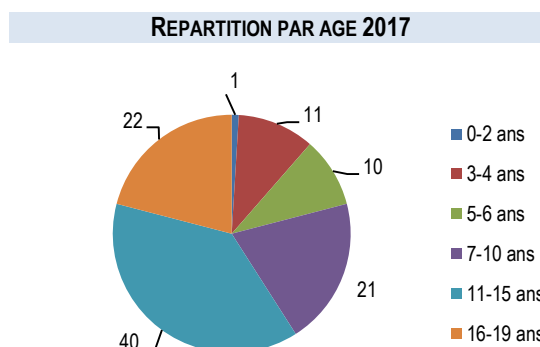
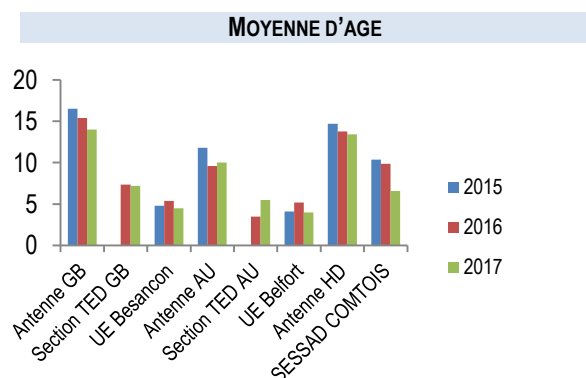
II.2. ACTIVITE QUALITATIVE :

II.2.a. Profil des personnes accompagnées :

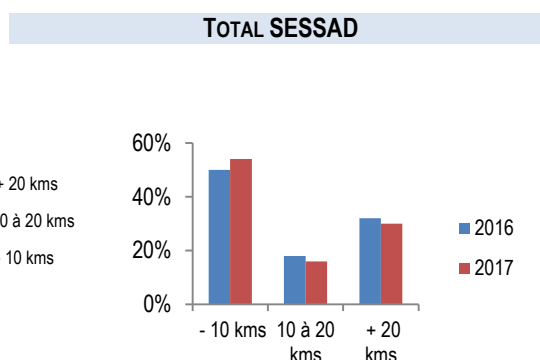
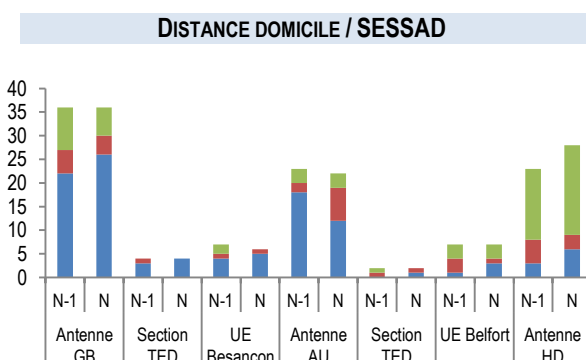
Répartition par âge et sexe au 31/12/17 :

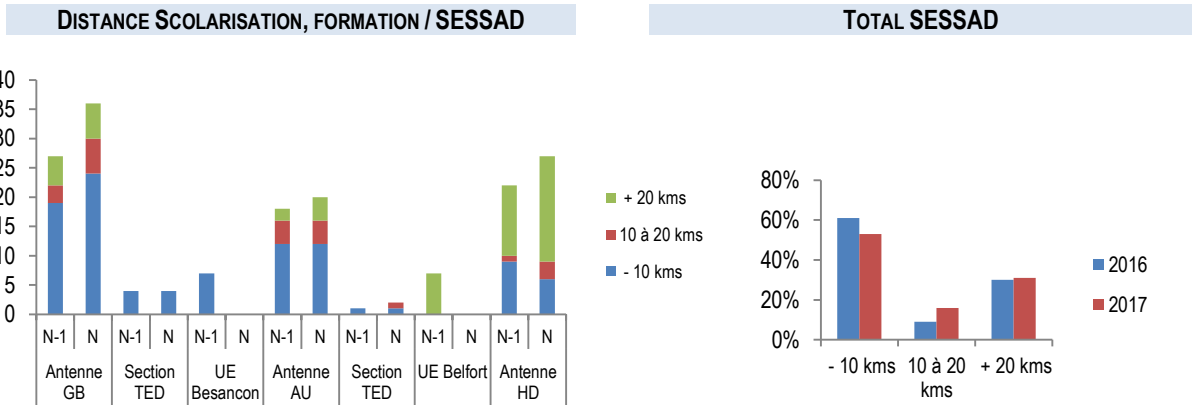
REPARTITION/ AGE ET SEXE	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. GD BESANÇON		SECTION TED GD BESANÇON		UEM TED GD BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
0.2 ans	1								1							
3.4 ans	3	8					1	4	1				1	4		
5.6 ans	3	7			1		1		1	2		2		2	1	
7.10 ans	5	16	1	4		3			2	4					2	5
11.15 ans	14	26	8	13					2	5					4	8
16.19 ans	9	13	5	5					2	2					2	6
TOTAL	35	70	14	22	1	3	1	5	9	13		2	1	6	9	19

Beaucoup de jeunes majeurs sont sortis du SESSAD en 2017. Les répartitions par âge ont donc évolué et les moyennes d'âge diminué (ou se sont stabilisées) sauf sur la section TED de l'aire urbaine qui en 2016 accueillait 2 enfants de 3 ans en attente de place en UEM.



Répartition géographique des lieux de résidence et de scolarisation, formation et emploi des jeunes présents au 31/12/17



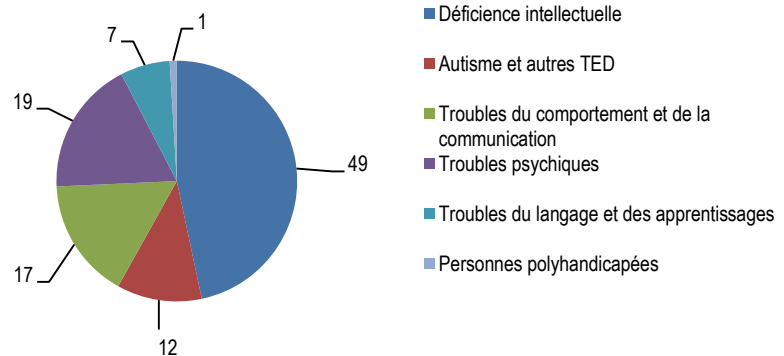


Les enfants admis cette année sur l'antenne Aire Urbaine sont, pour la plupart, à plus de 10 km du service. Par ailleurs, les constats sont les mêmes que l'an passé :

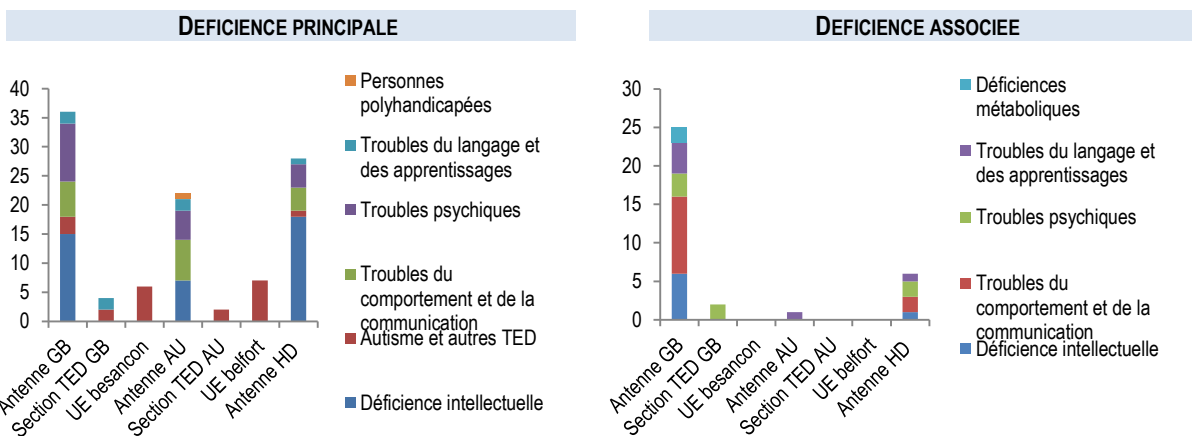
- ✓ La majorité des jeunes accompagnés par l'antenne Haut-Doubs habite et/ou est scolarisée à plus de 20 km du SESSAD, ce qui impacte les temps de déplacement et donc l'activité ;
- ✓ Certains enfants de l'UE de Belfort ont des temps de trajet avoisinant l'heure ;

Un jeune domicilié sur l'aire urbaine est en internat en lycée professionnel à Pontarlier. L'éducateur référent le rencontre donc le samedi.

II.2.b. Répartition par type de handicap pour les jeunes présents au 31/12 :



La répartition est relativement stable par rapport à 2016. Nous avons cependant, sur l'Aire Urbaine, admis majoritairement cette année des enfants avec des troubles psychiques et/ou du comportement.



II.2.c. Mesures de protection au 31/12/17 :

MESURE	SESSAD COMTOIS		TTES DEF. Gd BESANÇON		SECTION TED Gd BESANÇON		UEM TED Gd BESANÇON		TTES DEF. AIRE URBAINE		SECTION TED AIRE URBAINE		UEM TED AIRE URBAINE		TTES DEF. HAUT DOUBS		
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	
Curatelle	1	0														1	
Protection judiciaire	12	8	8	4					2	1						2	3
Protection administrative	3	2							3	2							
TOTAL	16	10	8	4	0	0	0	0	5	3	0	0	0	0	3	3	

- ✓ Protection judiciaire : 2 AEMO et 6 placements chez une assistante familiale
- ✓ Protection administrative : 2 AED

Tous les jeunes majeurs bénéficient d'une information sur les possibilités de mesures de protection.

II.2.d. Public accueilli présentant des spécificités par rapport à l'agrément :

Les parents de deux jeunes avec des **troubles du spectre autistique**, orientés au SESSAD avec notification DI ou TC, attendaient un accompagnement renforcé et spécifique auquel nous ne pouvions pas répondre sur la partie toutes déficiences du service.

Par ailleurs, nous accueillons des enfants plus jeunes avec parfois des pathologies importantes voire un **polyhandicap** pour lesquels nous n'avons pas les moyens humains et techniques adaptés. Nous sollicitons donc des ressources extérieures.

III. MISE EN OEUVRE DU PROJET DE SERVICE

Le **projet de service 2017-2021** prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques (objectif CPOM 3.3.2) et la nomenclature SERAFIN-PH a été validé par la Direction Générale et transmis à l'ARS.

III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

Au 31/12, il existe 69 projets individuels dont la dernière actualisation date de moins d'un an.

SESSAD COMTOIS	TTES DEF. Gd BESANÇON	SECTION TED Gd BESANÇON	UEM TED Gd BESANÇON	TTES DEF. AIRE URBAINE	SECTION TED AIRE URBAINE	UEM TED AIRE URBAINE	TTES DEF. HAUT DOUBS
69	25	3	3	14	1	4	19

La différence entre le nombre de PIA actualisé et le nombre d'enfants présents au 31/12/17 s'explique par 34 admissions au dernier trimestre et 2 enfants dont les PIA datent d'un peu plus d'un an du fait des ajustements liés aux échéances MDPH.

III.1.a. Réponses aux besoins en matière de santé somatique et psychique :

Photographie annuelle de l'activité sur file active du 01/01/2017 au 31/12/2017

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS	PAR LE SESSAD	EN LIBERAL	NOMBRE D'INTERVENTIONS JEUNES	SESSAD	LIBERAL
Médecin psychiatre	0	2	Médecin	85	35
Psychologue	105	1	Psychologue	976	4
Orthophoniste	14	46	Orthophoniste	608	793
Psychomotricien	33	6	Psychomotricien	1085	137
Kinésithérapeute	0	4	Kinésithérapeute	0	150
Ergothérapeute	0	0	Ergothérapeute	0	0
			TOTAL	2754	1119

Nous faisons appel à des **intervenants libéraux** lorsqu'une profession ne fait pas partie de l'organigramme ou pour privilégier la proximité géographique du lieu de résidence ou de scolarisation du jeune en vue de son autonomie, ou encore à défaut de candidatures. En effet, le **recrutement de certains professionnels de santé** reste difficile. Nous n'avons pas pu remplacer l'orthophoniste de l'UE de Besançon ni le médecin psychiatre de Montbéliard. L'embauche d'une psychomotricienne sur l'Aire Urbaine a également mis plusieurs mois. Les postes paramédicaux sur la section TED de l'aire urbaine sont toujours non pourvus. A défaut d'embaucher un médecin psychiatre à Montbéliard, nous

bénéficient de la mise à disposition du **médecin pédiatre** du CAMSP et cela convient actuellement compte tenu de l'âge des enfants accompagnés. Les relations avec le secteur pédopsychiatrie de l'aire urbaine restent cependant à développer. Par contre, nous avons pu remplacer le **médecin psychiatre** du Haut-Doubs grâce aux liens avec le CHN. D'une manière générale, les médecins du service rencontrent les jeunes et leurs parents au moment de l'admission puis assurent une coordination médicale et un suivi du projet de soin des jeunes en lien avec les équipes, médecins traitants, spécialistes...

Tous les 2 ans, les jeunes bénéficient d'une **évaluation psychométrique** (WPPSI ou WISC) pour déterminer leur niveau de déficience. Concernant les enfants autistes, ils sont évalués à partir d'échelles plus spécifiques : CARS, PEP3...

Deux enfants accueillis en UE présentent des difficultés psychiques qui rendent difficile l'accueil à temps plein. Un accueil à la demi-journée avec des soins en hôpital de jour nous paraîtrait plus adapté pour eux mais nous ne pouvons le mettre en place ; l'intervention de deux dispositifs sur une même journée étant considérée comme une **double prise en charge pour les financeurs**.

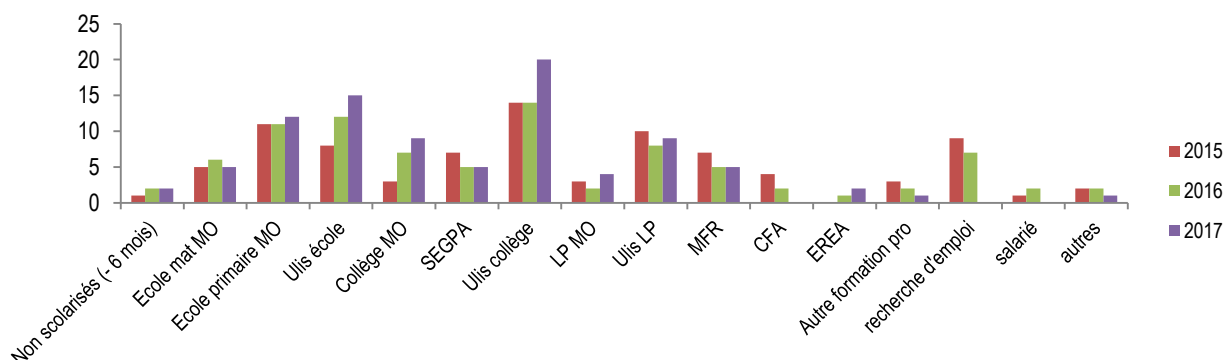
III.1.b. Réponses aux besoins en matière de participation sociale :

Photographie annuelle de l'activité sur file active du 01/01/2017 au 31/12/2017 :

NOMBRE D'INTERVENTIONS JEUNES	SESSAD
Direction / Chef de service	177
Educateur (individuel)	3 902
Educateur (collectif)	3 234
TOTAL	7 313

Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante, le travail et l'emploi

RÉPARTITION PAR TYPE DE SCOLARISATION, FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/17



Nous accompagnons davantage d'écoliers et collégiens scolarisés en Ulis ou milieu ordinaire et moins de jeunes de plus de 16 ans en formation professionnelle ou recherche d'emploi que l'an passé. Tous les jeunes scolarisés (88) ont bénéficié d'au moins 1 ESS durant l'année scolaire 2016-2017 et d'un GEVA-SCO réalisé par leur enseignant.

Les jeunes scolarisés bénéficient de **soutien scolaire** assuré par les éducateurs, une aide à l'éducatif ou un dispositif associatif extérieur (objectif CPOM 1.4.1.2). Par ailleurs, les éducateurs des sections TED apportent aux enseignants des **conseils d'adaptations** d'outils pédagogiques, d'organisation de l'espace-classe...

Diplômes obtenus dans l'année (objectif CPOM 1.4.2.4) :

- ✓ 3 CFG
- ✓ 5 ASSR, 1 code de la route, 2 permis de conduire
- ✓ 5 CAP (3 ATMFC, 1 boucher et 1 Maintenance Véhicules A) et 1 Livret de compétences CAP (boucher)
- ✓ 1 brevet professionnel (industrie agro-alimentaire)
- ✓ 1 titre professionnel (mécanique automobile).

Enfin, on peut noter des changements importants sur l'UEM de Belfort :

- ✓ Un nouveau déménagement de la salle de sieste et travail individuel désormais à distance de la classe et à proximité des toilettes donc dans un environnement bruyant ne favorisant pas la diminution des comportements problématiques ;
- ✓ Le remplacement, à mi-temps, de l'enseignante qui est en formation, ce qui génère du temps supplémentaire de coordination.

Besoins pour vivre dans un logement et accomplir des activités domestiques

Grâce à une convention établie avec « Vivre en ville », l'utilisation d'un **appartement d'application** permet aux jeunes d'expérimenter des temps de vie quotidienne tels que la préparation de repas, l'entretien des locaux et du linge (...) en vue de **la préparation de leur vie adulte future**. De même, nous utilisons la cuisine pédagogique de l'UNAP pour la réalisation de pâtisseries... Cela concerne une dizaine de jeunes en 2017.

Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport

De nombreux **transports** sont assurés par les éducateurs référents des enfants mais dès que cela est possible (capacités du jeune, ressources du territoire, accord des parents), les éducateurs accompagnent les jeunes vers une autonomie des déplacements notamment par le biais de l'utilisation des transports en commun.

Concernant la **participation à la vie sociale**, face au manque de ressources documentaires accessibles sur le Haut-Doubs, le service s'est abonné à deux revues d'actualité pour adolescents (choisies par eux) qui leur permet de développer leurs connaissances générales et leur ouverture sociale et sociétale.

Par le biais de la taxe d'apprentissage, nous avons acheté trois ordinateurs portables équipés de traitement de texte et logiciels permettant aux jeunes de travailler plus facilement, et quel que soit le lieu, sur la rédaction de rapports de stage et CV, recherches internet, préparation du code de la route...

III.1.c. Réponses aux besoins en matière d'autonomie :

L'accompagnement aux **actes essentiels du quotidien** (communication, propreté, repas...) se fait essentiellement avec les jeunes enfants et notamment sur les unités d'enseignement avec la mise en place de protocoles spécifiques au domicile et à l'école. Les professionnels s'appuient sur différentes méthodes (ABA, PECS...) en fonction des besoins de chacun. Nous n'utilisons pas à ce jour de grille d'évaluation de l'autonomie (type GEVA) mais la mise en place du dossier informatique de l'usager nous le permettra à l'avenir.

Nous poursuivons l'accompagnement engagé autour des compétences psycho-sociales : à Montbéliard, des collégiens ayant des difficultés à établir des relations avec leurs pairs plus ou moins associés à des troubles du comportement se sont régulièrement réunis jusqu'à l'été et depuis septembre, un groupe d'adolescents et jeunes adultes se retrouve durant une journée, à chaque vacances scolaires, dans le but de développer leurs capacités relationnelles et de « vivre ensemble », d'apprendre à donner leur avis, faire des choix, des propositions, prendre des initiatives, des décisions adaptées... Ce travail est également réalisé de façon individuelle pour la plupart des jeunes accompagnés par le service et sur les 3 antennes. Nous proposons aussi des sorties extérieures favorisant la mixité des enfants des différents dispositifs du service pour leur apprendre à établir des relations avec des pairs qu'ils ne connaissent pas et/ou préparer un relai.

Enfin, une grande partie des interventions éducatives prend en compte le nécessaire accompagnement des jeunes pour prendre des décisions adaptées à leur sécurité en leur permettant de faire des choix et prendre des initiatives et en les accompagnant à gérer le stress et les exigences psychologiques.

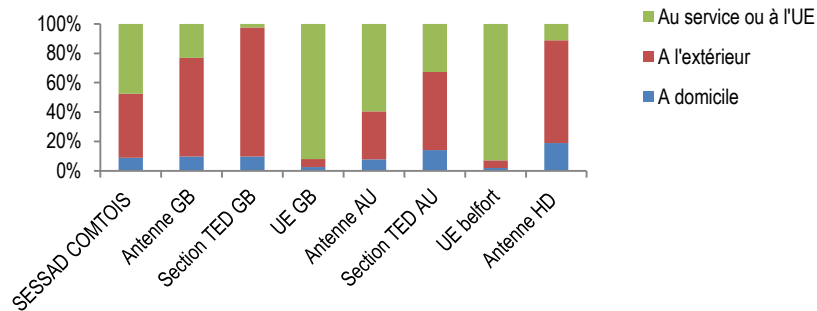
III.2. OUVERTURE DU SERVICE SUR SON ENVIRONNEMENT :

III.2.a. Lieux d'intervention des éducateurs :

La répartition reste stable et liée aux modes d'accompagnement (SESSAD ou UE), au secteur géographique (rural ou urbain), à l'âge des jeunes (les adolescents pouvant davantage se déplacer avec les transports en commun), à l'organigramme (rééducations au sein du service ou en libéral)...

LIEUX D'INTERVENTION DES EDUCATEURS	SESSAD COMTOIS	ANTENNE GB	SECTION TED GB	UE GB	ANTENNE AU	SECTION TED AU	UE AU	ANTENNE HD
A domicile	983	292	62	50	155	28	32	364
A l'extérieur	4824	2003	555	99	648	106	78	1335
Au service ou UE	5273	690	15	1684	1177	65	1428	214
TOTAL	11080	2985	632	1833	1980	199	1538	1913

LIEUX D'INTERVENTION DES ÉDUCATEURS



III.2.b. Partenariats et conventions :

NOMBRE D'ENTRETIENS PARTENAIRES CONCERNANT LES JEUNES	SESSAD
Direction / Chef de service	112
Médecin	3
Psychologue	43
Orthophoniste	0
Psychomotricien	3
Educateur	586
TOTAL	747

Niveau santé :

Dans le cadre de relais, des rencontres ont été organisées :

- ✓ avec des professionnels des centres de guidance
- ✓ avec des professionnels spécialisés dans les troubles autistiques pour les situations de jeunes accueillis par le SESSAD toutes déficiences
- ✓ avec des structures liées à l'accompagnement ante- et post-natal (COPA, PMI, CMS...) pour une jeune fille du Haut-Doubs qui attendait un enfant et déménageait dans le Jura.

Un partenariat a débuté avec une infirmière sophrologue du CGI de Besançon pour deux jeunes.

Nous établissons des conventions avec les libéraux qui interviennent auprès des enfants accompagnés par le SESSAD. La convention avec les orthophonistes a été revue en lien avec Mme Julien, représentante du syndicat. Le médecin pédiatre de l'aire urbaine intervient également au SESSAD dans le cadre d'une convention avec le CAMSP.

Enfin, nous participons à la plateforme de coordination santé mentale enfance adolescence et aux réunions de délégation régionale CAMSP. Ces dispositifs favorisent les liens entre différents secteurs : pédopsychiatrie, ESMS, CAMSP, PMI, PJJ...

Niveau participation sociale :

Une convention cadre a été signée en 2014 entre l'ARS, l'Education Nationale et l'AHS-FC pour l'UE de Besançon. Il existe par ailleurs une convention avec la Ville de Belfort pour ce qui relève de la mise à disposition des locaux, du matériel scolaire et l'encadrement sur les temps périscolaires.

Nous participons aux réunions trimestrielles mises en place avec les acteurs territoriaux liés à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes en situation de handicap (Lycées professionnels, Mission Locale, Service Insertion + Doubs, Chambre des Métiers...).

Comme évoqué précédemment, des conventions ont été signées avec « Vivre en ville » et l'UNAP pour la mise à disposition d'un appartement à Besançon et d'une cuisine d'application à Pontarlier.

A Montbéliard, nous travaillons avec le relais parental pour favoriser le répit d'une famille.

Certains enfants peuvent profiter d'accueil de loisirs proposés par différentes associations (Loisirs pluriel à Belfort, ALEDD à Besançon) mais ces partenariats sont à développer.

Des jeunes du Haut-Doubs ont été associés au projet intergénérationnel de la ville de Valdahon sur le thème du « rêve ». Ils ont réalisé des dessins et attrape-rêves qui ont été exposés à la maison des services et ont pu participer, avec parents et professionnels, au vernissage.

Niveau autonomie :

L'admission d'une petite fille présentant un polyhandicap sur l'antenne de l'aire urbaine a généré un travail de lien avec le CRESSDEV et la mise en place d'une convention avec l'IME des Longines (utilisation de la balnéothérapie, salle sensorielle...).

Concernant les questions de prévention des risques, il existe un partenariat avec le CICS de Besançon pour les jeunes âgés de 16 ans ou plus et la maison des ados de Belfort.

III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :

III.3.a. Enquête satisfaction :

Nous avons proposé cette année à une enquête sur le thème du **respect des droits et l'accès à l'information**. Comme chaque année, nous avons environ un tiers de retours.

RETOURS	PARENTS	JEUNES MAJEURS
Antenne GB	13	0
Section TED GB	0	
UE GB	4	
Antenne AU	7	0
Section TED AU	1	
UE AU	4	
Antenne HD	9	1

Il ressort un sentiment global de satisfaction concernant :

- ✓ le respect du droit à la vie privée, des valeurs personnelles, de la confidentialité des informations
- ✓ la liberté d'expression
- ✓ les mesures de sécurité mises en œuvre.

Pour quelques parents, l'information est à améliorer concernant :

- ✓ les droits d'accès au dossier
- ✓ les droits concernant les démarches, décisions et recours MDPH
- ✓ les possibilités d'orientation scolaire
- ✓ les possibles suivis à la sortie du SESSAD.

III.3.b. Autres modalités de participation :

Ce sont les mêmes que l'an passé : participation aux réunions de projet (PIA), entretiens réguliers à domicile ou au service, entretiens spécifiques lors du passage à la majorité et en fin d'accompagnement.

Les quelques temps de café rencontres proposés en 2016-2017 aux familles des UE n'ont pas été renouvelés en septembre du fait du peu de participants.

NOMBRE D'ENTRETIENS FAMILLE	SESSAD
Direction / Chef de service	160
Médecin	56
Psychologue	244
Orthophoniste	7
Psychomotricien	6
Educateur	644

Les peintures réalisées par les enfants de l'UE de Besançon et par Mme Mazzolini dans le cadre de l'atelier qu'elle co-animait ont donné lieu à une **exposition** à destination des familles et partenaires.



Quelques parents ont participé à la « **3^{ème} journée des personnes accueillies, des familles et des professionnels de l'AHS-FC** » de novembre sur le thème « parole de familles » autour des questions de la fratrie et de l'« après-nous ».

Suite à l'évaluation externe et au questionnaire satisfaction de 2016, nous avons changé la trame du PIA et recueillons désormais, en amont de la réunion de préparation, les **attentes des jeunes et familles**.

III.4. MOYENS HUMAINS :

III.4.a. Salariés :

Au 31/12/17, l'effectif autorisé est de **32.94 ETP** (49 professionnels) auxquels il faut rajouter 2 enseignants mis à disposition par l'Education Nationale. Cf. organigramme ci-après.

Concernant les CDI, il y a eu 12 entrées et 9 sorties dans l'année.

6 postes sont à pourvoir au 31/12 (1,8 ETP) : 1 Chef de service, 1 psychomotricien, 3 orthophonistes.

Le Chef de Service du pôle autisme est parti en août. Nous avons alors repensé l'organisation du service et choisi un **management** de proximité avec des cadres ayant une connaissance des dispositifs et interlocuteurs territoriaux.

Le poste de Directeur Stratégie et Développement (appui temporaire pour la Direction) a pris fin le 31/12/17.

Une deuxième campagne d'**entretiens professionnels** a démarré en fin d'année (objectif CPOM 2.1.1.1).

Les **élections professionnelles** (renouvellement DP et CE) ont eu lieu en novembre.

III.4.b. Formations, analyse de la pratique:

- ✓ Formations (participation) :
 - « Parentalités et compétences parentales »
 - « Intervenir auprès des sujets atteints d'autisme et des familles »
 - « Classeur de communication PODD »
 - « Entretiens professionnels »
 - « Sécurité incendie – Evacuation »
 - Formations CEGI pour la mise en place du dossier individuel de l'utilisateur
 - ACR UNIFAF Autisme : accompagnement au quotidien, utilisation d'outils numériques, comportements problèmes, analyse du comportement appliqué, ABA
 - Journée inter-UEM organisée par FORMAVISION à Paris
 - 3^{ème} journée des personnes accueillies, des familles et professionnels de l'AHS-FC
 - Journée d'études « bébé bien porté, bébé bien portant » du CAMSP
 - Journée d'études, formations et rencontres réseau CRA.
- ✓ Formations (intervention) :
 - Module CAPA-SH à l'ESPE Besançon
 - Module « SESSAD » des Maîtres à l'ESPE Besançon.
- ✓ Analyse de la pratique / Supervision (objectif CPOM 2.1.9) :
 - Analyse de la pratique pour les éducateurs du SESSAD (toutes les 8 semaines)
 - Supervision mensuelle et analyse de la pratique (toutes les 8 semaines) pour les UEM.

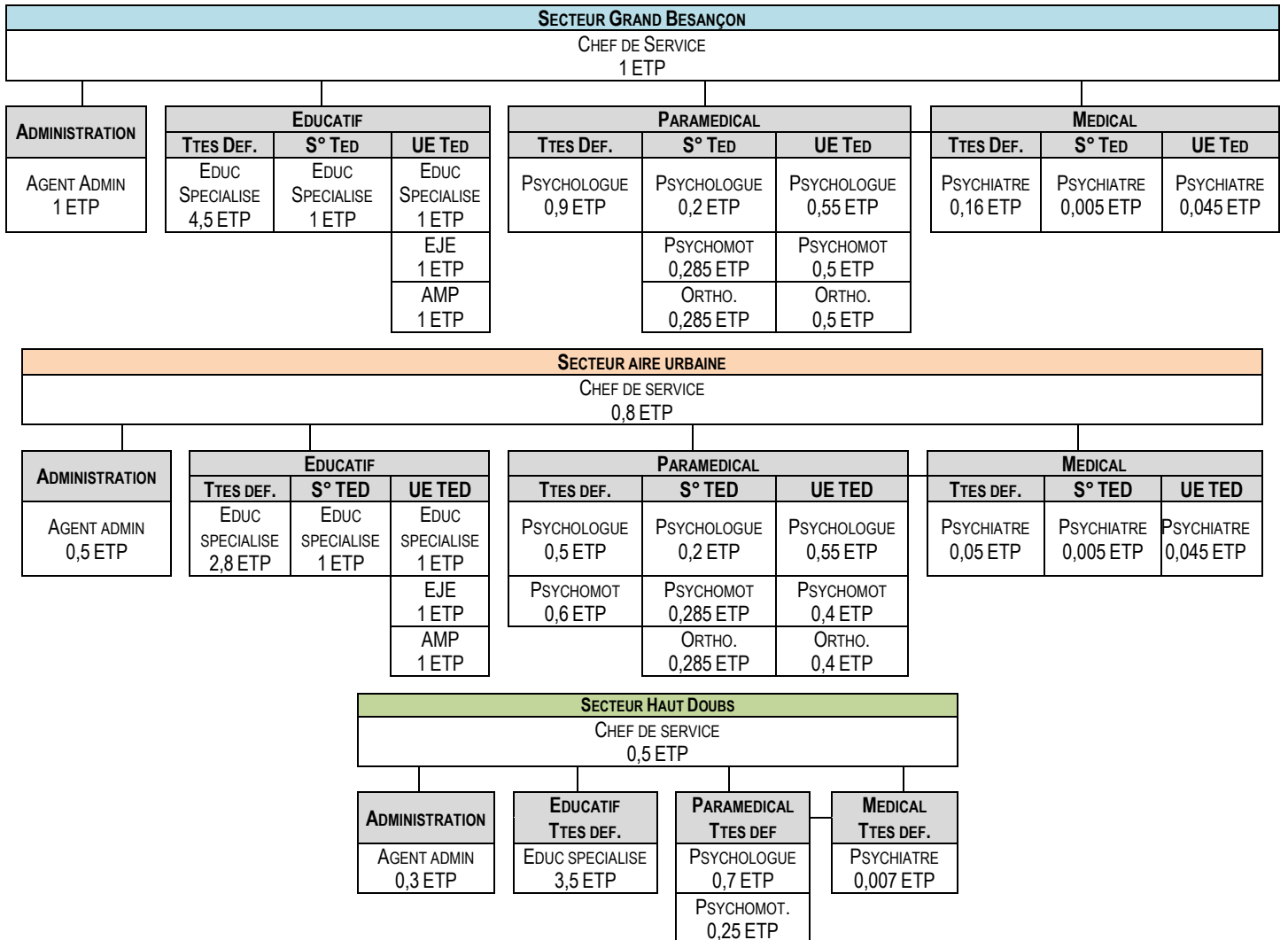
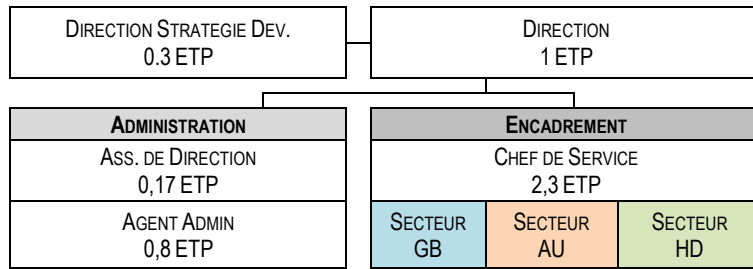
Des réunions d'équipe régulières favorisent le passage d'informations, l'élaboration sur les pratiques, la prévention de la maltraitance (objectif CPOM 5.2.2.4) et la régulation du fonctionnement et la qualité de service.

III.4.c. Accueil de stagiaires :

- ✓ 2^{ème} année : 1 AES, 1 EJE, 1 musicothérapeute
- ✓ 3^{ème} année : 2 ES, 1 EJE
- ✓ 4^{ème} année : 1 orthophoniste.

Un chef de service du SESSAD participe au **Comité Technique et Pédagogique des niveaux 3 de l'IRTS de Franche-Comté** et à la commission de professionnalisation qui en émane.

Organigramme du SESSAD Comtois



III.5. DEMARCHE QUALITE :

Les 4 groupes de travail « qualité » ont été démarrés (5 à 6 réunions en 2017) et ont remonté au **COPIL**, qui s'est réuni deux fois dans l'année, des pistes d'amélioration intégrées dans le **Plan d'Action Qualité (PAQ)**.

Les objectifs 2017 du PAQ ont été globalement réalisés. Nous sommes en cours de finalisation de la plaquette de présentation du SESSAD à destination des familles et partenaires et du règlement de fonctionnement en version « pictogrammes ». L'amélioration de la participation des jeunes et familles reste un sujet à développer.

Toutes les antennes ont été mises aux normes au niveau des systèmes sécurité incendie (équipements d'extincteurs, plans d'évacuation...).

IV. CONCLUSION

Concernant les objectifs fixés pour 2017 :

- ✓ Une **dynamique d'amélioration continue** s'est instaurée via les groupes de travail « qualité » dans lesquels les professionnels sont très investis ;
- ✓ Nous avons créé des **procédures** concernant **l'accueil et l'accompagnement des jeunes et familles mais aussi des professionnels**. Ce travail de formalisation est à poursuivre afin de garantir une cohérence de fonctionnement au niveau du service ;
- ✓ Nous devons améliorer la traçabilité des actions menées après la sortie des jeunes dans le cadre du **service de suite** par le biais de la création d'un outil spécifique et commun aux professionnels des 3 antennes (objectif 2018).

On peut également mettre en avant quelques points importants de l'année :

- ✓ La réorganisation managériale du service par **pôle géographique** est efficiente pour l'accompagnement des équipes mais aussi des jeunes et des familles et elle n'empêche pas les actions transversales pour les publics spécifiques comme ceux avec des troubles autistiques.
- ✓ Nous avons participé, comme **site pilote**, à la préparation de la mise en place du **Dossier Individualisé de l'Usager** (COPIL, audits, formations, travaux pour adapter le système informatique...). Par ailleurs, une réunion institutionnelle à destination de l'ensemble des salariés du service a eu lieu en juin pour présenter l'outil mais aussi la nomenclature SERAFIN qui sera utilisée pour le suivi de l'activité.
- ✓ Le SESSAD, en lien avec l'EMA 25 et d'autres structures de l'AHS-FC ainsi que des associations de parents, a répondu, en septembre, à l'appel à candidatures de l'ARS pour le développement d'un **dispositif innovant de répit et de soutien pour les familles et aidants d'enfants et adultes avec autisme et autres TED** ;
- ✓ Nous avons participé à la préparation du futur **CPOM** dans ses 2 grandes étapes : diagnostic et objectifs stratégiques.

Quelques objectifs 2018 :

- ✓ Mise en place du **DIU** et appropriation du logiciel par les équipes
- ✓ Mise en œuvre du **dispositif de répit** et de soutien pour les familles et aidants de personnes avec autisme et autres TED
- ✓ Préparation de l'évaluation interne.

